

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 7 octobre 2021

### LANCEMENT DU NUMERO NATIONAL DE PREVENTION DU SUICIDE : DEPLOIEMENT EN GRAND EST



**Annoncé par le ministre de la Santé et des Solidarités, le numéro national de prévention du suicide, le 3114, est entré en fonctionnement au 1<sup>er</sup> octobre. Il est gratuit, confidentiel et accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. En Grand Est, ce dispositif est porté par le Centre Psychothérapique de Nancy (CPN).**

Ce nouveau dispositif vise à offrir aux citoyens en grande souffrance une ligne téléphonique qui apporte une réponse professionnelle, en lien avec les acteurs du territoire pour une prise en charge adaptée à chaque situation.

**Ce service est ouvert à tous** : les personnes en souffrance, l'entourage inquiet pour un proche ou une personne en détresse, les personnes endeuillées par suicide. Il s'adresse également aux professionnels en contact avec des personnes en détresse ou en quête d'information sur le suicide et sa prévention.

Porté nationalement par le CHRU de Lille, ce dispositif s'appuie sur des centres régionaux, dans lesquels des professionnels de soins formés à la prise en charge de la souffrance psychique et à la prévention du suicide, et supervisés par un médecin spécialiste, répondent aux personnes en détresse ou en difficultés. Il est complété par un site de conseils et de ressources : <https://3114.fr/>



**En Grand Est, c'est le Centre Psychothérapique de Nancy (CPN) qui est le centre répondant régional.**

Les Dr PICHENE et LIGIER ont œuvré pour constituer et former une équipe de professionnels, qui est opérationnelle depuis le 1<sup>er</sup> octobre.

Le centre répondant du Grand Est est un « centre de jour » : il reçoit donc les appels de 9 h à 21 h tous les jours.

La nuit (de 21h à 9 h le lendemain), une bascule des appels se fait automatiquement sur l'un des 3 centres « de nuit » répertoriés en France (pour le Grand Est, il s'agit du CRHU de Lille).

#### Contact presse

ARS Grand Est : [ars-grandest-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-presse@ars.sante.fr)

Ce numéro unique ne vise aucunement à remplacer les dispositifs déjà en place au niveau régional mais, au contraire, doit s'articuler avec toutes les structures de la prévention du suicide en Grand Est et les acteurs locaux du territoire.

Cette coordination est en cours, et se poursuivra sur les prochains mois, au fur et à mesure de la montée en charge de ce dispositif.

Pour en savoir plus, notamment sur les autres dispositifs de prévention du suicide en Grand Est : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/prevention-du-suicide-lancement-du-numero-national-le-3114>

Des éléments chiffrés

*En région Grand Est, en 2015, on comptabilise en moyenne 1 décès par suicide toutes les 12 heures, un passage aux urgences et une hospitalisation complète toutes les 80 minutes. En 2017, un habitant de la région sur 20 déclarait avoir eu des pensées suicidaires au cours de l'année écoulée, ce qui représentait plus de 190 000 personnes.*